

# Classement de l'église Sainte-Catherine à Liège

## PATRIMOINE

La totalité des parties extérieures et intérieures non classées sont concernées.

**L**a ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, vient de signer l'arrêté ministériel de classement, comme monument, de la totalité des parties extérieures et intérieures non encore classées de l'église Sainte-Catherine située en Neuvise 54 à Liège. Aucune réclamation n'a été introduite après la clôture de l'enquête publique qui

s'est déroulée du 4 au 19 mai dernier.

Depuis le 22 juillet 1998, l'orgue Clerinx, le jubé et la tribune de l'église Sainte-Catherine étaient déjà classés comme monuments. Afin de préserver ce témoin de l'Histoire, une demande de classement de l'édifice a été introduite par le collège communal de Liège sous l'impulsion

de la Première échevine, Christine Defraigne en charge du Patrimoine. Voilà donc une excellente nouvelle pour le patrimoine liégeois.

La paroisse Sainte-Catherine, dont la fondation remonte à une date inconnue, existait déjà au XIII<sup>e</sup> siècle. L'église a été transférée à son emplacement actuel en 1359 et son orientation a été modifiée en 1669. À la suite du bombardement du maréchal français Louis-François de Boufflers de 1691, l'église a été détruite. Elle a été reconstruite en 1695

dans le style tardif de la Contre-Réforme, avec une façade sur rue, et non orientée, afin de s'intégrer au tissu urbain.

L'église se rattache au style baroque, apparu à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, caractérisé par une sobriété ornementale, des reliefs peu marqués, et l'usage de briques et de matériaux locaux. Cela fait d'elle, un exemplaire unique en Wallonie par son authenticité.

La décoration de l'intérieur de l'église et son remarquable patrimoine mobilier du XVIII<sup>e</sup> siècle, immeuble par

destination, dont une partie a été héritée de l'église Saint-Antoine en Hors-Château, en font une collection muséale d'une grande valeur artistique.

Enfin, cette unique église liégeoise inscrite dans un parcellaire à l'origine dédié à l'habitat et au commerce urbain, s'intègre parfaitement dans le vaste ensemble architectural d'un quartier reconstruit entre 1695 et 1740, et qui subsiste presque inchangé, lui conférant ainsi un intérêt urbanistique spécifique.

A.Q.